

point que sur la partie moyenne, ce dont rend exactement compte la figure 104, qui représente une coupe verticale et transversale de la voûte palatine.

Sur cette coupe, la voûte palatine à l'état normal a donc la forme d'un *plein cintre* reposant sur deux piliers latéraux, qui sont les arcades dentaires, et supportant lui-même sur la ligne médiane la cloison des fosses nasales.

La hauteur de la voûte, c'est-à-dire la perpendiculaire abaissée du sommet de celle-ci sur un plan horizontal passant au-dessous des dents, est, en général,

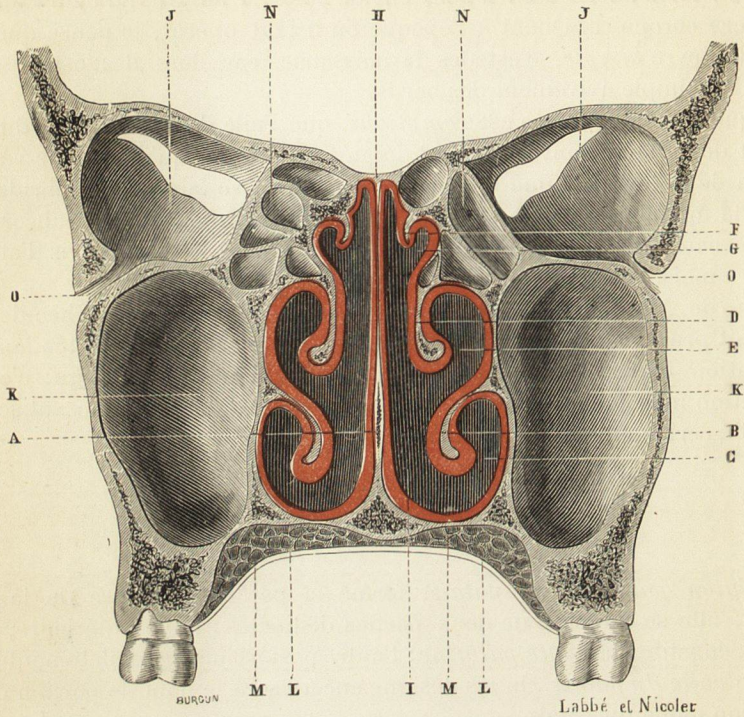


Fig. 104. — Coupe verticale et transversale de la voûte palatine.

A, cloison des fosses nasales.  
 B, cornet inférieur.  
 C, méat inférieur.  
 D, cornet moyen.  
 E, méat moyen.  
 F, cornet supérieur.  
 G, méat supérieur.  
 H, paroi supérieure des fosses nasales.

I, paroi inférieure des fosses nasales.  
 J, J, cavités orbitaires.  
 K, K, sinus maxillaires.  
 L, L, couche glanduleuse de la voûte palatine.  
 M, M, muqueuse palatine.  
 N, N, cellules ethmoïdales.  
 O, O, canal sous-orbitaire.

de 1 1/2 à 2 centimètres sur des sujets bien conformés ; mais cette hauteur peut atteindre des dimensions beaucoup plus grandes : chez certains sujets, en effet, au lieu de former un plein cintre, la voûte palatine forme une *ogive*, en sorte que le centre de la voûte est beaucoup plus élevé, et que de ce centre partent deux plans inclinés allant rejoindre les arcades dentaires.

Dans la division congénitale du palais, il n'est pas rare de trouver les deux apophyses palatines du maxillaire supérieur disposées sous forme d'un plan incliné en bas et en dehors, au lieu de former un plan presque horizontal comme à l'état normal : il semble, alors, que les deux moitiés de la voûte aient été déjetées en dehors, tout en conservant leurs dimensions primitives. J'ai pu